RÈGLEMENT INTÉRIEUR du 2° Open de la Dame de Bellefontaine

Article 1 : ORGANISATEUR ET PARTICIPANTS	Le Club d'Échecs de la Dame de Bellefontaine organise le dimanche 9 juin 2024 son deuxième Open rapide FIDE, constitué de deux tournois par catégories d'âge, au Lycée Nord Caraïbe de Bellefontaine. Cette compétition est ouverte à tout joueur possédant une licence A ou B. Le tournoi JEUNE est réservé aux catégories Petit-Poussin (U8), Poussin (U10), Pupille (U12) et Benjamin (U14). Le tournoi SENIOR est réservé aux catégories Minime et
	plus. Les joueurs des catégories inférieures peuvent y prendre part s'ils le désirent.
Article 2 : RÈGLES ET APPARIEMENTS	Les règles du jeu sont celles de la F.I.D.E. actuellement en vigueur. Les appariements se font au système suisse (assisté par le programme PAPI).
	Seront appariés à la première ronde les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et qui auront réglé leur droit d'inscription.
	L'Article A.5 de l'annexe A : Échecs Rapides, s'applique pour l'intégralité de la manifestation.
Article 3 : CADENCE	Le tournoi se déroule en 7 rondes à la cadence de 2 x 15'+ 5'' par coup.
Article 4 : HORAIRES	8 h 00 – 8 h 45 : pointage des joueurs ; 9 h 00 : début des rondes. Ronde 1 : 9 h 00 ; Ronde 2 : 9 h 50 ; Ronde 3 : 10 h 40 ; Ronde 4 : 11 h 30 ; Pause déjeuner : 12 h 30 – 14 h 00 Ronde 5 : 14 h 00 ; Ronde 6 : 14 h 50 ; Ronde 7 : 15 h 40 ; Remise des prix : 16 h 45
Article 5 : DROIT D'INSCRIPTION ET RÉPARTITION DES PRIX	Les droits d'inscription sont de15 € pour les Jeunes et 20 € pour les Seniors. Tarif spécial pour les adhérents du Club de La Dame de Bellefontaine : Jeunes 10 € ; Seniors 15 €.
	Pour le tournoi SENIOR les prix du classement général sont partagés. La liste des prix figure en annexe et sera affichée avant la moitié du tournoi.
	Prix par catégories : à la place (non partagés, cumulables avec le classement général).
Article 6 : CLASSEMENT	Il s'effectue en fonction du nombre de points de parties obtenu (gain=1, nulle=1/2, perte=0).
	Départage des ex æquo : le 1 ^{er} départage est le Buchholtz tronqué, le 2 ^e départage est le Sonneborn-Berger, le 3 ^e départage est la performance.
Article 7 : FORFAITS	Le forfait est déclaré après 10 minutes de retard, à la suite de l'annonce faite par l'arbitre du début de la ronde en cours.
Article 8 : CONDITIONS PARTICULIÈRES	Il est interdit de faire des analyses et de fumer dans la salle de jeu.
	Il est rappelé que les téléphones portables et autres appareils électroniques doivent impérativement être éteints et non visibles sur la table de jeu. Tout son émis (sonnerie, alarme ou vibreur) entraînera la perte immédiate de la partie pour le joueur fautif et le gain pour l'adversaire.
	Plus généralement, les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE.
Article 9 : Arbitrage	L'arbitre principal est M. DIAMANT-BERGER Ludovic, Arbitre Fédéral Open 1.
Article 10 :	
COMMISSION D'APPEL	

L'Arbitre Principal, DIAMANT-BERGER Ludovic L'Organisateur, La Dame de Bellefontaine